



LA BIBLIOTHÈQUE DU BARREAU DE BRUXELLES

Les photos sont
du jeune artiste
GILLES RIBERO,
dont c'est le
premier et excellent
travail publié.

Par Jean-Pierre BUYLE

Bâtonnier de l'Ordre français
des avocats du barreau de Bruxelles.



Dès la création du barreau de Bruxelles en 1811, il est question d'organiser une bibliothèque à usage des avocats. Il faut cependant attendre une trentaine d'années pour qu'en 1842, sous le bâtonnat de Alexandre Gendebien, Me Van Dievoet crée dans l'ancien palais de justice, situé dans le bas du Sablon, un local destiné à servir de cabinet de lecture, aux heures d'audience, c'est-à-dire depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de relevée.

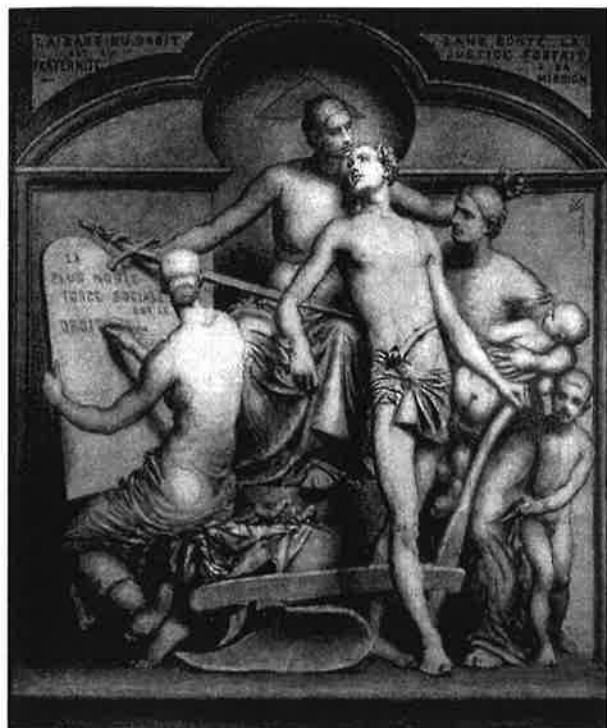
Le projet est autofinancé par les avocats : 20 francs pour la première année et 10 francs pour les années suivantes. Seuls les avocats participant à la souscription de cette bibliothèque ont le droit de la fréquenter. La consultation des ouvrages doit se faire sur place. Emporter des livres hors du local de la bibliothèque est strictement défendu.

La bibliothèque se développe assez facilement grâce à des souscriptions extraordinaires, des dons et des legs d'avocats ou de magistrats, l'appui du ministère de la Justice et de la ville de Bruxelles.

Le premier bibliothécaire, Monsieur Félix Vande Sande, est engagé en 1852. Le premier catalogue dénombre 389 livres et 1.125 volumes. En 1857, grâce à une initiative de Monsieur De Page, alors premier président de la cour d'appel, un second local est aménagé dans une salle adjacente de la cour d'appel.

Fin 1883 est inauguré le nouveau palais de justice Poelaert. Tous les acteurs de justice y emménagent. La bibliothèque y est installée. Le Journal des Tribunaux décrit les nouveaux locaux comme suit : « la bibliothèque des avocats du barreau d'appel est installée au nouveau palais de justice. Maintenant les livres développent leurs bataillons bien ordonnés dans une grande salle du premier étage, symétrique au greffe du tribunal de commerce. Cette baie, ouverte dans la façade que longe la rue des Sabots, laisse pénétrer une abondante lumière et domine la vallée de la Seine. D'autres fenêtres percées dans la muraille parallèle, prennent jour sur une cour intérieure. Une galerie praticable, qui ourle trois côtés de la salle, les divise au tiers de leur hauteur. Sur chaque trumeau sont appliqués des rayons où les ouvrages de droit sont rangés >





par ordre de matière. Le quatrième côté, ajouré par une grande fenêtre balcon, regarde la rue des Minimes. Deux couples de colonnes partagent la bibliothèque en trois compartiments. Dans le premier se trouvent le petit bureau de M. Vande Sande et la table des publications périodiques ; les deux autres sont destinées aux tables de lecture. Tout au fond une porte donne accès au grand balcon central de la rue des Sabots. Les étagères de la galerie renferment les ouvrages de droit ancien ; chacun correspond quant à ces matières spéciales, à l'étagère inférieure, mais le temps n'est pas loin où, devant l'invasion des livres nouveaux, le droit ancien devra monter un étage et prendre possession du grenier». ¹

En 1894, la troisième édition du catalogue laisse apparaître 4.824 livres et 14.000 volumes. Le conseil de l'Ordre décide alors de commander un exlibris pour identifier chaque ouvrage et participer ainsi à la prévention contre le vol. Un concours est lancé et un prix de 100 francs est attribué à l'artiste choisi, Fernand Khnopff, sans doute le meilleur peintre symboliste belge du 19^e siècle (1848-1921) qui remporte avec bonheur l'appel d'offres. Sa vignette représente une jeune femme lisant un livre sur arrière-fond de bibliothèque. Cet exlibris est toujours utilisé actuellement.

En 1855, le barreau acquiert un estampe de 2m35 sur 2m10, réalisé par l'enfant chéri des avocats

Xavier Mellery (1815-1921). Cet œuvre orne encore les locaux et représente une allégorie du droit avec trois devises : la justice sans bonté forfait à sa mission. La vraie base du droit est la fraternité. La plus noble des forces sociales est le droit. C'est l'agrandissement d'une image symbolique dont Edmond Picard avait fait un frontispice pour les Pandectes belges. La bibliothèque du barreau devient l'une des plus importantes du pays. Nombre d'acteurs de justice et d'étudiants la fréquentent quotidiennement.

Au XX^e siècle, l'incendie déclenché au palais le 4 septembre 1944 par les occupants allemands fait disparaître une partie importante des ouvrages, principalement des thèses et une partie des périodiques. Le reste de la bibliothèque est miraculeusement sauvé grâce à des centaines de volontaires qui constituent des chaînes humaines pour évacuer les livres en danger, vers le ministère de la justice situé place Poelaert. Le vieux fichier de la bibliothèque garde encore des traces de cet incendie : les livres brûlés sont barrés à l'encre rouge !

La bibliothèque est par la suite restaurée et embellie. Aujourd'hui, elle compte 5.000 livres et 250 périodiques. On dénombre 200 abonnements et l'accès à de nombreuses banques de données. La bibliothèque est composée de toute une équipe de bibliothécaires documentalistes dévoués et compétents, sous la direction de Madame Ellen Tistaert. ²

« Les livres offrent beaucoup de qualités agréables à ceux qui les savent choisir mais aucun bien sans peine : c'est un plaisir qui n'est pas net et pur ainsi que les autres ; il a ses inconvénients et bien pesantes ; l'âme s'y exerce mais le corps, duquel je n'ai non plus oublié le soin, demeure cependant sans action, s'atterme et s'attriste. Je ne sache excès plus dommageable pour moi, ni plus à éviter à cette déclinaison d'âge ». ³

Jean-Pierre Buyle

1. JT 3 janvier 1884, 1884 col. 12-13.

2. Je remercie chaleureusement Madame Tistaert de ses recherches historiques m'ayant permis de rédiger la présente contribution.

3. Montaigne, La Librairie, Les essais III (2).